

Repose en paix.

Son épouse, Marie-Louise **Decré-Fleury**;

Ses filles:

Nicole et Luc **Bornet** et leurs enfants;

Martine **Decré**, ses enfants et petits-enfants;

Francine et Didier **Ecoffey**, et leurs enfants;

Ses frères et sœur, beau-frère, belles-sœurs, ainsi que ses proches, ses amis, et familles,
ont l'immense chagrin de faire part du décès subit de

Monsieur Charly DECRÉ

enlevé à l'affection des siens, le 5 janvier 2017, dans sa 81^e année.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Commugny, le jeudi 12 janvier, à 14 h 30.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à l'EMS la Clairière, à Mies, CCP
n° 12-15068-3.

Domicile de la famille: Marie-Louise Decré-Fleury, Ch. Sous-Gay 11, 1291 **Commugny**.